

DEMANDE D'EXTENSION DE GARANTIE D'ASSURANCE POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Document destiné à l'assurance

ÉLÈVE : Nom :
Prénom :
Date de naissance :
N° du livret d'apprentissage :

VÉHICULE (S): Marque:..... Marque:
Type: Type:
N° d'immatriculation: N° d'immatriculation:

CONTRAT : Nom du souscripteur :
N° de police ou sociétaire :.....
Date de souscription :.....
Taux de bonus ou de malus

Accompagnateur (1) :

	NOM	PRÉNOM	DATE de naissance	Date de délivrance du permis B	NOMBRE de sinistres*
Père *					
Mère *					
Tuteur légal *					
Autres *					

* Nombres de sinistres déclarés avec responsabilité depuis 3 ans

Etablissement de la conduite :

AUTO ECOLE IDEE FIXE 9 Place Charles Ourgaut 31340 VILLEMUR SUR TARN

Agrement préfectoral n°E0203107380 SIRET : 5333768 0200054

Les soussignés :

- Certifient l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus
- Certifient avoir pris connaissance des conditions qui s'imposent en matière de conduite accompagnée dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (arrêté relatif à l'apprentissage anticipé de la conduite) et s'engagent à s'y conformer. Ils déclarent être informés que tout manquement au respect des conditions rappelées ci-dessus, ainsi que toute fausse déclaration, sont susceptibles d'entraîner le refus de garante, dans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Signature du souscripteur :

Signature de l'accompagnateur (2) :

1) Doit être conducteur dénommé au contrat (2) Au cas où l'accompagnateur ne serait pas le souscripteur du contrat (*) Lorsque l'élève est mineur

LETTRE AVENANT A L'USAGE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE A A C

Document destiné à l'élève

la société d'assurances ci-dessous dénommée :



Sollicitée par la demande en date du.....en vue d'une participation à l'apprentissage anticipé de la conduite, déclare accepter l'extension des garanties à la situation de conduite accompagnée pour l'assuré ci-dessous. Elle ne fait pas l'objet de conditions différentes de tarification.

Assuré :

Contrat d'assurance n°

Immatriculations du ou des véhicules

Nom et prénom du souscripteur

Nom et prénom de l'élève

Nom et prénom des accompagnateurs

Garanties :

Cette extension de garanties est acquise à l'élève ci-dessus désigné, âgé d'au moins 16 ans, ayant réussi l'examen théorique général du permis de conduire et obtenu la validation de la formation initiale. Elle n'est valable que dans la mesure où le contrat considéré ne fait l'objet d'aucune suspension ou résiliation pour quelque cause que ce soit.

Au niveau de la franchise :

- le contrat ne prévoyant pas de franchise ne doit pas faire l'objet de modification
- lorsque le contrat prévoit une franchise, celle-ci est appliquée sans modification, le montant de cette franchise est de

VEHICULES	RESPONSABILITE CIVILE	DOMMAGES

Signature:

Pour la société d'assurance :

Fait à :

le :

L'extension de garantie délivrée avant le début de la formation initiale, ne prendra effet qu'à la date d'établissement de "l'attestation de fin de formation initiale".